

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000

Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

power2GO

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Nettoyant universel concentré. Uniquement pour l'utilisation professionnelle.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

HAGLEITNER HYGIENE INTERNATIONAL GMBH

Lunastrasse 5

5700 Zell am See

No. de téléphone +43 (0)5 0456

No. Fax +43 (0)5 0456 7777

E-Mail regulatoryaffairs@hagleitner.at

Service émetteur / Regulatory Affairs

téléphone

Adresse/Fournisseur

Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft

St. Gallerstrasse 180

CH8404 Winterthur

No. de téléphone 052 234 44 00

No. Fax 052 234 44 01

Adresse email de la info@steinfels-swiss.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3

H226

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000

Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Informations complémentaires

Uniquement pour l'utilisation professionnelle.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

power2GO

Composants dangereux

2,2',2''-Nitrilotriéthanol

No. CAS 102-71-6

No. EINECS 203-049-8

Concentration \geq 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

Autres ingrédients

éthanol

No. CAS 64-17-5

No. EINECS 200-578-6

Numéro 01-2119457610-43-XXXX

d'enregistrement

Concentration \geq 10 < 25 %

Le renvoi: [3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000

Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000

Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact prolongé et intensif avec la peau. Protéger la peau en appliquant une pommade. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Matériau approprié		butyle	
Épaisseur du gant	=	0,5	mm
Temps de pénétration	>=	120	min
Matériau approprié		nitrile	
Épaisseur du gant		0,4	mm
Temps de pénétration	>=	480	min

z.B.: BRILLANT nitrilCOMFORT, Art.-Nr. 4451000700 oder BRILLANT nitrilSTYLE, Art.-Nr. 4451001300

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière		liquide
Couleur		jaune
Odeur		odeur spécifique au produit
Point de congélation		
Valeur	env. -4	à 4 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Valeur	env. 100	°C
Point d'éclair		
Valeur	> 25,5	°C

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

valeur pH

Valeur = 11

Viscosité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000

Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relative

Valeur	env.	1,11			
température	=	20	°C		g/cm ³

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**Point de sublimation**

Remarque non déterminé

Taux d'évaporation

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

température d'auto-inflammabilité

Remarque non déterminé

Indice de combustion

Remarque non déterminé

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

Masse volumique apparente

Remarque non déterminé

La densité après le tassement

Remarque non déterminé

Teneur en solide

Remarque non déterminé

La concentration de la saturation

Remarque non déterminé

Critique point

Remarque non déterminé

La constante de dissociation

Remarque non déterminé

Tension superficielle

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000

Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit au contact des impuretés.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

10.5. Matières incompatibles

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée

évaluation irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

sensibilisation

évaluation non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Toxicité pour la reproduction

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

power2GO

Expériences issues de la pratique

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000

Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

éthanol

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	= 15300	mg/l
Durée d'exposition	= 96 h	
méthode	US-EPA	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

éthanol

Espèces	Ceriodaphnia spec	
CE50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition	= 48 h	
Source	Données du fabricant	

éthanol

Espèces	Daphnia magna	
CE50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition	= 48 h	

Toxicité pour les algues (Composants)

éthanol

Espèces	Chlorella vulgaris	
CE 10	= 11,5	mg/l
Durée d'exposition	= 3 d	
méthode	OECD TG 201	

éthanol

Espèces	Chlorella vulgaris	
CE50	= 275	mg/l
Durée d'exposition	= 3 d	
méthode	OECD TG 201	

Toxicité pour les bactéries (Composants)

éthanol

	= 5800	mg/l
Durée d'exposition	= 4 h	

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000

Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

non déterminé

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Indications générales**

Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé pour ses propriétés écotoxicologiques identifiées. voir détails aux sections 2 et 3.

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

power2GO

12.7. Autres effets néfastes**Indications générales**

non déterminé

potentiel de réchauffement planétaire

Remarque non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE 20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses
Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000




Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1987	1987	1987
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCOOLS, N.S.A. (éthanol)	ALCOHOLS, N.O.S. (ethanol)	ALCOHOLS, N.O.S. (ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.

Autres informations

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non déterminé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CH) = 15 %

COV (CE) = 15 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications / suppléments: Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par un étoile (*) à gauche de la page.

Nom commercial: power2GO

Numéro de la matière: SUB302022510000

Version: 3 / WORLD

Date de révision: 13.04.2023

the date of issue: 07.09.21

remplace la version: 2 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Classification and method used to derive the classification of mixtures in accordance with Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]: Based on test data, calculation method;

mentions de danger H-de la rubrique 3

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2

Irritation oculaire, Catégorie 2

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

CAS: Chemical Abstracts Service

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

VOC: Volatile Organic Compound

NOEL: No observable effect level

NOEC: No observable effect concentration

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

IMO: International Maritime Organization

DNEL: Derived no effect level

PNEC: Predicted no effect concentration

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

EC: European Community

EU: European Union

GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals

MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration

INCI: International Nomenclature of Cosmetic Ingredients

UN: United Nations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

